

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/société

1.1. Identificateur du produit

Code produit : UX/10947
Nom du produit : Ultra-Etch®
Description du produit : Agent de mordantage dentaire à l'acide phosphorique

1.2. Utilisations pertinentes identifiées et utilisations à éviter de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées pertinentes : Solution de mordantage acide dentaire professionnelle

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
505 West Ultradent Drive (10200 South)
South Jordan, UT 84095

Personne responsable (CE)

Ultradent Products GmbH
Am Westhover Berg 30
51149 Cologne (Allemagne)
Courrier électronique: infoDE@ultradent.com
Téléphone en cas d'urgence: +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

CHEMTREC (AMÉRIQUE DU NORD): (800) 424 - 9300
(INTERNATIONAL): +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

: Après avoir été évalué et/ou testé pour déterminer les risques physiques, sanitaires et environnementaux qu'il présente, le mélange a obtenu la classification suivante.

Santé

: Corrosion de la peau, catégorie 1B
Toxicité aigüe (inhalation), catégorie 4

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger

:



Corrosif



Point d'exclamation

Terme d'avertissement

: DANGER

Mention(s) de danger

: H314: Peut entraîner des brûlures de la peau et des affections oculaires graves.
H332: Nocif par inhalation.

Mention(s) de précaution:

Prévention

: P280: Portez des gants de protection/vêtements de protection/protections oculaires/protections du visage.
P260: Ne pas respirer la poussière ni les fumées.
P261: Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, la brume, les vapeurs et la pulvérisation.
P271: Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Réponse

: P301: EN CAS D'INGESTION:

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

P330: Rincez la bouche.
P331: Ne faites PAS vomir.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau [ou douchez-la].
P363: Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transportez la personne à l'air libre dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312: Si la victime se sent mal, appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Dans la mesure du possible et si cette opération est aisée, retirez les lentilles de contact. Poursuivez le rinçage.
: P273: Évitez de rejeter le produit dans l'environnement.
P405: Garder sous clé.
: P501: Éliminez le produit conformément à la réglementation gouvernementale. (CE 1975L0442- 21/11/2003)

Stockage

Élimination

2.3. Autres risques

Conclusion: La substance ne satisfait pas aux critères PBT et vPvB de l'examen préalable. Il ne présente aucune indication concernant les propriétés P ou B.

SECTION 3 : Composition/informations des ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS	EINECS Numéro	% en poids	Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	< 40	Corr. pour la peau, cat. 1B ; H314
Aluminate de cobalt bleue spinelle	1345-16-0	310-193-6	< 1	Irr. de la peau, cat. 2 ; irr. pour les yeux, cat. 2 ; STOT SE, cat. 3 ; H315 ; H319 ; H335
Siloxane	NAP	NAP	< 1	STOT SE, cat. 2 ; Tox. repr., cat. 2 ; H361f ; H373

Pour obtenir le texte complet des déclarations de santé, voir SECTION 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

En cas de contact avec les yeux : Rincez les yeux immédiatement à grande eau. Enlever les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Faites examiner et contrôler les yeux par un médecin.

En cas de contact avec la peau : Retirez les vêtements contaminés. Lavez à l'eau et au savon.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, rincez la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Donnez un verre d'eau ou de lait à la victime. Si elle se sent mal, appelez un médecin ou un centre antipoison.

En cas d'inhalation : Placer la victime à l'air libre. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Yeux	: Cause de graves brûlures des yeux.
Peau	: Corrosif, cause des brûlures cutanées.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	: Peut être nocif en cas d'inhalation.

4.3. Indications demandant une prise en charge médicale et un traitement spécial

Notes pour le médecin	: Corrosif
-----------------------	------------

SECTION 5 : Mesures anti-incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	: Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, produit chimique sec ou dioxyde carbone.
---------------------	--

5.2. Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux	: Phosphine, oxydes phosphorés, hydrogène gazeux
-------------------------------------	--

5.3. Conseil aux pompiers

Procédures anti-incendie	: Généralités: Évacuez l'ensemble du personnel, utilisez un équipement de protection anti-incendie. Utilisez un appareil respiratoire autonome si le produit subit un incendie.
--------------------------	---

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales	: Reportez-vous à la Section 8 pour consulter l'équipement de protection individuelle.
----------------------	--

6.2. Précautions environnementales

Déversement d'eau	: Évitez de déverser le produit dans des égouts ou des drains susceptibles de déboucher sur des canalisations d'eau.
-------------------	--

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage

Déversement limité	: Nettoyez immédiatement les déversements en respectant les mesures de précaution figurant à la section Équipement de protection.
Déversement important	: Absorbez le liquide à l'aide d'un produit humide, inerte et non combustible puis nettoyez la zone concernée à l'eau.

6.4. Références à d'autres sections

Références à d'autres sections	: NAP
--------------------------------	-------

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions de manipulation sécuritaire

Procédures générales	: Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Manipulation	: Il est nécessaire d'employer les équipements de protection adaptés.
Stockage	: Consultez l'étiquette du produit.

7.2. Conditions de stockage sécuritaire, dont les incompatibilités

Durée de vie	: Voir étiquette du produit
--------------	-----------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s)	: Solution de mordantage acide dentaire professionnelle
---	---

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle

: Acide phosphorique CAS: 7664-38-2

Paramètres de contrôle	Limites d'exposition
OSHA PEL Industrie générale	1 mg/m3
OSHA PEL - Secteur de la construction	1 mg/m3
OSHA PEL Secteur des	1 mg/m3
NIOSH REL	1 mg/m3 TWA 2 mg/m3 STEL
ACGIH TLV	1 mg/m3 TWA 2 mg/m3 STEL
CAL/OSHA PEL	1 mg/m3

Aluminate de zinc cobalt bleue spinelle CAS 68186-87-8

ACGIH TWA Fraction respirable 1 mg/m3 (aluminium) 0,02 mg/m3 (cobalt)

Siloxane

REL: 5 ppm

8.2. Contrôles d'exposition

Protection des yeux et du visage

: Portez des protections oculaires.

Protection de la peau

: Portez des vêtements et des gants de protection adéquats.

Protection respiratoire

: Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler les taux de concentration dans l'air. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base du produit

État physique

: Gel

Apparence

: Viscosité moyenne

Couleur

: Bleu

Odeur

: Inodore ou sans odeur caractéristique

pH

: < 1

Gravité spécifique

: 1.3

Solubilité dans l'eau

: Partiellement soluble

9.2. Autres informations

Renseignements supplémentaires

: Aucune autre information utile disponible

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Produit stable si stocké et manipulé dans les conditions recommandées.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Bases fortes, métaux, chaleur excessive, exposition à l'air humide ou à l'eau

10.5. Produits incompatibles

Produits incompatibles : Caustiques forts, la plupart des métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Phosphine, oxydes d'hydrogène gazeux phosphoré

Renseignements supplémentaires : Corrosif pour de nombreux métaux et alliages (en particulier lorsqu'il est chaud), le produit réagit avec les bases pour former des sels phosphates. Il libère de l'hydrogène gazeux explosif lorsqu'il réagit avec le chlore et l'acier inoxydable, et réagit violemment avec le tétrahydroborate de sodium. Il forme des gaz inflammables avec les sulfures, mercaptans, cyanures et aldéhydes. Il forme également des fumées toxiques avec les cyanures, sulfures, fluorures, peroxydes organiques et composés organiques halogénés.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations concernant les effets toxicologiques

Aigu

DL₅₀ dermique : > 6100 mg/kg (lapin)

Remarques : < 1 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue (dermique).

DL₅₀ orale : > 3400 mg/kg (rat)

Remarques : < 1 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue (orale).

CL₅₀ inhalation : > 1,9 mg/L/4 h Inhalation catégorie 4 (poussière/brumisation) (rat)

Remarques : environ 1 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue (inhalation).

Caractère cancérogène : Selon la fiche signalétique, l'aluminate de cobalt zinc bleue spinelle peut provoquer le cancer.

Toxicité reproductive : ATTENTION ! Ce produit contient un produit chimique reconnu comme cause de malformations congénitales et d'autres pathologies du système reproductif. Siloxane

Autres informations : Le produit est un acide fort extrêmement toxique. Il doit être utilisé uniquement par les professionnels dentaires homologués protégés par des EPI, conformément aux instructions.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique (aigüe) : Évitez de déverser le produit dans des égouts ou des drains susceptibles de déboucher sur des canalisations d'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

Persistance et dégradabilité : Non classifié

12.3. Potentiel bioaccumulable

Potentiel bioaccumulable : Non classifié

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non disponible(s)

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Conclusion: La substance ne satisfait pas aux critères PBT et vPvB de l'examen préalable. Il ne présente aucune indication concernant les propriétés P ou B.

12.6. Autres effets néfastes

Informations environnementales : Aucune autre information utile disponible

SECTION 13 : Considérations en matière d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Éliminez le produit conformément à la réglementation gouvernementale. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : Informations de transport

14.1. Numéro UN

Numéro UN : 1760

14.2. Désignation officielle de transport UN

Désignation officielle de transport UN : Liquide corrosif NSA (mélange d'acide phosphorique)

14.3. Classe(s) de risque de transport

Classe/division du risque principal : 8

Classification des risques : 8

14.4. Groupe de transport

Groupe de transport : III

14.5. Risques environnementaux

Agent polluant marin 1 : NAP

14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

ADR - route : NAP

RID - rail : NAP

IMDG - mer : NAP

IATA - air : NAP

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL73/78 et du Code IBC

Transport en vrac : NAP

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations ou législations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Informations générales : Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon l'article 57 du règlement REACH:
Le produit ne contient aucune substance SVHC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

Commentaires généraux : Référez-vous à la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE.

15.2. Évaluation de sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique : Voir Section 11

Renseignements supplémentaires : ATTENTION ! Ce produit contient un produit chimique reconnu comme cause de malformations congénitales et d'autres pathologies du système reproductif. Siloxane
ATTENTION! Selon la fiche signalétique, l'aluminate de cobalt zinc bleue spinelle peut provoquer le cancer.

SECTION 16 : Autres informations

Mentions sanitaires pertinentes (numéro et texte complet):

- Irr. pour les yeux, cat. 2: Irritation des yeux, catégorie 2
- Tox. repr., cat. 2: Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
- STOT SE, cat. 2: Toxicité de l'organe cible (exposition unique), catégorie 2
- STOT SE, cat. 3: Toxicité de l'organe cible (exposition unique), voies respiratoires (catégorie 3)
- Corr. pour la peau, cat. 1B: Corrosion de la peau, catégorie 1B
- Irr. pour la peau, cat. 2: Irritation de la peau, catégorie 2
- H314: Peut entraîner des brûlures de la peau et des affections oculaires graves.
- H315: Cause l'irritation de la peau.
- H319: Cause une grave irritation des yeux.
- H335: Peut causer une irritation respiratoire.
- H361f: Potentiellement nuisible à la fertilité.
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Préparé par : Anu Kattoju

Résumé de la révision : Cette fiche signalétique remplace celle du 22/12/2015. Révisé: **Section 1:** Numéro de la fiche signalétique. **Section 2:** RÉSUMÉ EN CAS D'URGENCE - PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES 2.3. Autres risques. **Section 4:** INHALATION, SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION - INHALATION. Section 5: MOYENS D'EXTINCTION, ÉQUIPEMENT ANTI-INCENDIE. **Section 6:** . **Section 8:** ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE - RESPIRATOIRE. **Section 9:** APPARENCE, COMMENTAIRES, POURCENTAGE DE VOLATILITÉ, GRAVITÉ SPÉCIFIQUE. **Section 11:** AIGU (DL₅₀ DERMIQUE (lapin), DL₅₀ DERMIQUE (lapin), DL₅₀ DERMIQUE (lapin), DL₅₀ ORALE (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), DL₅₀ ORALE (rat), DL₅₀ ORALE (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), DL₅₀ ORALE (rat) AIGUE, COMMENTAIRES GÉNÉRAUX, CARACTÈRE CANCÉRIGÈNE, TOXICITÉ REPRODUCTIVE. **Section 12:** INFORMATIONS SUR LE DEVENIR CHIMIQUE DU PRODUIT, DISTRIBUTION, INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES, INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, BIOACCUMULATION/ACCUMULATION, TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUE) (CE₅₀ À 48 HEURES, CE₅₀ À 96 HEURES), SECTION

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 06/09/2012
Numéro de fiche signalétique : 7-001.16 - FR
Date de révision : 27/03/2017
Numéro de révision : 17

Ultra-Etch®

12: Informations écologiques. **Section 14:** EMBARCATIONS (IMO/IMDG) - AGENT POLLUANT 1 ROUTE ET RAIL (Royaume-Uni uniquement) (CDG) - DISPOSITIONS SPÉCIALES SECTION 14: Informations de transport, ADR - route, IMDG - mer, IATA - air. **Section 15:** COMMENTAIRES, COMMENTAIRES GÉNÉRAUX, RoHS. **Section 16:** MENTIONS GÉNÉRALES.

Mentions générales

: NAP = Non applicable
NE = Non établi
TLV = Valeur limite d'exposition
PEL = Limites d'exposition autorisées
MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail
STEL = Limite d'exposition à court terme
STEV = Valeur d'exposition à court terme
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
EPI = Équipement de protection individuelle

Avertissement du fabricant

: À USAGE DENTAIRE UNIQUEMENT: Utilisez le produit conformément aux instructions. Ces informations et recommandations sont issues de sources (fiche(s) signalétique(s) des matières premières et connaissances du fabricant) considérées fiables. Cependant, le fabricant n'offre aucune garantie quant au respect de l'exactitude des informations ou du caractère adéquat de la recommandation et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Chaque utilisateur devra consulter ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer leur caractère approprié.